



Virement angleterre pour achat occasion

Par **isabelle CTI**, le **22/07/2011** à **09:15**

Bonjour,

J'ai eu des contacts avec une femme pour acheter un objectif photo. Elle m'a demandé de faire un virement de 4800 Euros a une societe de transport qui gardait l'argent en attente de la vente. J'ai fait ce virement à la societe FREIGHT GROUP LTD TRANSACTION(donnés que la femme m'a donné), en cherchant j'ai trouvé que c'était une entreprise crée depuis 2008, donc j'avais confiance. Mais 7 jours après le virement, toujours pas de colis reçu. et en regardant de nouveau des infos sur la societe, j'ai vu qu'elle a été dissolu 7 jrs après mon virement.

Pensez vous que c'était une arnaque ?

Qu'elle recours puis-je avoir ?

Que dois je faire?

Merci de votre aide car c'est une somme importante.

Merci
Isabelle

Par **mimi493**, le **22/07/2011** à **16:15**

Oh ya toutes les chances. Les paiements par virement de ce type, sont des arnaques.
On paye quand on reçoit l'objet, évidemment

Par **pat76**, le **22/07/2011** à **16:21**

Bonjour

Vous avez offert des vacances à cette dame. Vous n'avez pas encore compris que ce genre de transaction venant de l'étranger est un piège à pigeons.

Cela arrive en France également. Malheureusement, vous n'aurez aucun recours, hormis déposer une plainte contre X, mais qui n'aboutira pas.

Par **pat76**, le **22/07/2011** à **16:39**

Rebonjour

J'ai trouvé ceci sur www.societe.com

Une société de transport basée à 31000 TOULOUSE au 9, rue de Sébastopol.

Société de transports de proximité TRANSAC elle est immatriculée depuis le 9 janvier 2008 au RCS TOULOUSE sous le n° 501 818 744.

Cette société de transport est dirigée par Mme Abdilah HAMAMNA. née le 08/07/1980.

Je ne sais pas si cela peut avoir un rapport puisque vous indiquez dans votre message que la société existait depuis 2008.

TRANSAC 2008 transport et une dame qui gère. quelques éléments troublants mais qui ne signifient rien de positif.

A vous de voir si cela peut vous être utiles.

Le compte était en angleterre, il faudrait voir avec votre banquier pour qu'il se mette en rapport avec la banque du compte récepteur du virement. Vous aurez le nom du titulaire du compte où du moins la personne qui avait procuration pour le gérer.